

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.

Interpellation de F. BEN HADDOU, Conseillère communale, relative au calendrier et au financement des nouvelles parcelles multiconfessionnelles du cimetière d'Anderlecht

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU geeft lezing van de volgende tekst:

Le mois dernier, je vous interpellais sur l'échec des parcelles multiconfessionnelles de notre cimetière communal.

Vous nous avez alors annoncé une réorientation du projet : au lieu de réaménager la pelouse destinée à cet effet, dont le coût est estimé à 600.000 €, vous envisagez la création de nouvelles pelouses multiconfessionnelles avec un investissement de plus d'un million d'euros, dont une partie serait supportée par la Région bruxelloise.

Vous nous avez également indiqué qu'une « belle surprise » arrive concernant l'intervention régionale.

Parallèlement, plusieurs Députés bruxellois ont interpellé le Ministre sur le même sujet, car la Région a récemment écrit aux communes pour leur demander d'accélérer l'aménagement de parcelles multiconfessionnelles et d'augmenter les capacités.

Mes questions sont les suivantes :

- Avez-vous rencontré le Ministre bruxellois ou son administration ? Si oui, à quelle(s) date(s) ? Quelle a été exactement la réponse de la Région concernant le calendrier et le financement ?

- Quel montant exact la Région bruxelloise consacrera-t-elle au projet de nouvelles pelouses multiconfessionnelles ? Ce montant est-il déjà confirmé officiellement ? S'agit-il d'un cofinancement ou d'une prise en charge totale ?

- Nous aimerions savoir précisément qui paie quoi ? Quelle est la part communale et la part régionale ?

- Quels aménagements précis seront réalisés avec ce budget, par exemple la Terre dite « vierge », l'espace de recueillement, les formations des agents ?

Monsieur l'Echevin VANDYCK :

Votre interpellation suscite, comme vous le savez, beaucoup d'intérêt. À la suite de l'annonce de la saturation du cimetière multiconfessionnel intercommunal, j'ai dû envisager rapidement des solutions pour anticiper les besoins des habitants anderlechtois.

Initialement, j'avais prévu une journée de travail complète sur différentes thématiques mais j'ai choisi de prioriser le dossier des pelouses multiconfessionnelles, compte tenu de son urgence. Dès lors, j'ai bien rencontré le Ministre au sujet de cette thématique. Mon intention est de proposer de nouvelles pelouses multiconfessionnelles afin d'augmenter la capacité d'accueil et de mieux répondre aux besoins des familles.

Comme mentionné le mois dernier, ce projet est en cours d'analyse. Concernant les contacts avec la Région bruxelloise, une « task force » a été mise en place et une première réunion est prévue le 21 mai prochain à la demande du Ministre et de son administration. Je tiens à vous rassurer, les discussions sont en cours et des membres de l'administration participent à cette « task force » dans une volonté d'avancer rapidement.

À ce jour, je ne peux vous donner d'autres éléments car il y a encore trop de projections dans différentes parties de ce dossier. Je ne manquerai pas de revenir vers les citoyens et vous dès que des éléments concrets auront été validés par la Région et la Commune.

F. BEN HADDOU :

Nous reviendrons donc vers vous au mois de juin puisque la rencontre aura lieu le 21 mai.